

États et religions aujourd'hui

Comment les relations entre les États et les religions montrent-elles des degrés variables de libertés ?

a) De nombreux États conservent une religion officielle

L'Arabie saoudite et l'Iran sont des exemples de **théocraties**. Depuis la révolution de 1979, l'Iran est une république islamique placée sous l'autorité du pouvoir religieux. L'Arabie saoudite, de son côté, défend un fondamentalisme sunnite qu'elle promeut à travers des institutions comme la Banque islamique de développement ou la Ligue islamique mondiale.

Au total, 42 États reconnaissent officiellement une religion. Par exemple, le Bhoutan et le Cambodge sont des pays à tradition bouddhiste. En Grèce, l'État finance les lieux de culte et les ministres religieux de l'Église orthodoxe, qui bénéficie également d'avantages fiscaux. Dans de nombreux États musulmans, l'islam est religion d'État, souvent en lien étroit avec le pouvoir politique. Au Maroc, le souverain est garant de la liberté des cultes.

Toutefois, la reconnaissance officielle d'une religion ne signifie pas nécessairement absence de liberté religieuse. En Angleterre, l'anglicanisme est la religion d'État et la reine en est le chef, mais la liberté de conscience est garantie. Au Danemark, l'Église luthérienne a un statut national, tout en laissant aux familles le choix de dispenser leurs enfants de l'enseignement religieux obligatoire.

VOCABULAIRE

Bible Belt : littéralement « *ceinture de la Bible* ». Zone du sud-est des États-Unis où vit un nombre élevé d'habitants se réclamant d'un protestantisme rigoriste.

Théocratie : gouvernement exercé par une autorité religieuse ou par un souverain appuyant sa légitimité sur une religion.

b) La séparation entre l'État et les religions varie selon les pays

De nombreuses constitutions proclament la laïcité de l'État. Aux États-Unis, ce principe figure dès le premier amendement de 1787. L'Espagne a mis fin au statut officiel du catholicisme avec sa Constitution de 1978, comme l'Italie et le Portugal l'avaient fait auparavant. En France, la laïcité s'est imposée progressivement, d'abord à l'école publique en 1882, puis avec la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905.

Cependant, les liens avec la religion dominante persistent dans plusieurs pays. Aux États-Unis, les références à Dieu restent visibles dans la vie publique : prêter serment sur la Bible lors de l'investiture présidentielle reste courant, bien que non obligatoire. En Italie, au Portugal et en Espagne, l'enseignement religieux demeure obligatoire. Au Portugal, le Concordat de 2004 reconnaît la validité civile du mariage religieux et permet aux prêtres d'exercer comme officiers d'état civil.

Certains États adoptent des approches particulières de la neutralité religieuse. Au Canada, la politique des « accommodements raisonnables » garantit le respect des croyances dans une société multiculturelle, autorisant par exemple les signes religieux discrets à l'école ou dans la fonction publique.

c) La religion comme enjeu politique

Les mouvements évangéliques chrétiens jouent un rôle croissant dans la vie politique américaine, constituant une base électorale essentielle du parti républicain, notamment dans la « **Bible Belt** ». Ce soutien a contribué à l'élection de Donald Trump en 2016. Ces mouvements se sont également étendus en Afrique subsaharienne et en Amérique latine, influençant, entre autres, la victoire de Jair Bolsonaro au Brésil en 2018.

L'utilisation de la religion à des fins politiques peut générer des tensions. En Inde, pourtant pays laïque, le parti au pouvoir depuis 2014 encourage un nationalisme hindou, entraînant une recrudescence des violences contre les minorités religieuses. En Turquie, le port du voile, auparavant interdit dans les écoles et administrations au nom de la laïcité, a été réautorisé par le gouvernement conservateur.

Certains États adoptent des politiques répressives envers les religions. En Chine, les pratiques religieuses sont étroitement surveillées ou interdites. En Corée du Nord, aucune liberté de croyance n'est tolérée. Au Myanmar, la minorité musulmane rohingya subit des persécutions et a été privée de citoyenneté depuis 1982.